

Formation

« Comment se comporter et se protéger lorsqu'on est pris par une montée des eaux ? »

COMPTE RENDU PÊCHE AUX CAS PRATIQUES LUNDI 27 MAI 2013 SAINT PIERRE DE BŒUF (42)

Objet	<p>Le Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du Bassin Versant du Garon (SMAGGA) élabore actuellement son second contrat de rivière et un PAPI d'intention.</p> <p>Dans le cadre du volet « Gestion du risque d'inondation », le SMAGGA travaille sur les aspects de réduction de la vulnérabilité et de l'amélioration de la gestion de crise. Une action de formation a ainsi été proposée, consistant à sensibiliser et à former les élus, services communaux et la population aux bons comportements à tenir en milieu inondé. Le syndicat travaille pour cela avec la société Gens de Rivière.</p> <p>La session proposée aux adhérents de l'ARRA est une « session-test » de la formation telle qu'elle est prévue pour le SMAGGA, pour éventuelles adaptations avant sa mise en œuvre auprès des publics-cibles.</p>																						
Date	Lundi 27 mai 2013																						
Lieu	Saint Pierre de Bœuf (42)																						
Organisme	Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du Bassin Versant du Garon (SMAGGA - 69)																						
Intervenants	Stéphanie SPACAGNA - Chargée de mission contrat de rivière du Garon																						
Personnes présentes	<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOM</th> <th>ORGANISME</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>VALE Nicolas</td> <td>Association Rivière Rhône Alpes</td> </tr> <tr> <td>COUVE Julie</td> <td>SYRIBT</td> </tr> <tr> <td>MERMIN George</td> <td>SYRIBT</td> </tr> <tr> <td>CHABOT Alexandre</td> <td>BURGEAP</td> </tr> <tr> <td>BLANCHARD Joanny</td> <td>BURGEAP</td> </tr> <tr> <td>CAMPS Philippe</td> <td>BURGEAP</td> </tr> <tr> <td>LAURENT Sébastien</td> <td>SMAGGA</td> </tr> <tr> <td>MOIRET Rémi</td> <td>SMAGGA</td> </tr> <tr> <td>SPACAGNA Stéphanie</td> <td>SMAGGA</td> </tr> <tr> <td>GARCIA Grégory</td> <td>Gens de Rivière</td> </tr> </tbody> </table>	NOM	ORGANISME	VALE Nicolas	Association Rivière Rhône Alpes	COUVE Julie	SYRIBT	MERMIN George	SYRIBT	CHABOT Alexandre	BURGEAP	BLANCHARD Joanny	BURGEAP	CAMPS Philippe	BURGEAP	LAURENT Sébastien	SMAGGA	MOIRET Rémi	SMAGGA	SPACAGNA Stéphanie	SMAGGA	GARCIA Grégory	Gens de Rivière
NOM	ORGANISME																						
VALE Nicolas	Association Rivière Rhône Alpes																						
COUVE Julie	SYRIBT																						
MERMIN George	SYRIBT																						
CHABOT Alexandre	BURGEAP																						
BLANCHARD Joanny	BURGEAP																						
CAMPS Philippe	BURGEAP																						
LAURENT Sébastien	SMAGGA																						
MOIRET Rémi	SMAGGA																						
SPACAGNA Stéphanie	SMAGGA																						
GARCIA Grégory	Gens de Rivière																						

Dans le cadre de l'élaboration de son second contrat de rivière et d'un PAPI d'intention, le SMAGGA travaille sur les volets de réduction de la vulnérabilité et de l'amélioration de la gestion de crise dans le cadre de la gestion du risque d'inondation. L'enjeu humain en cas d'inondation étant relativement important, il convient ainsi pour les pouvoirs publics de chercher à réduire la vulnérabilité de la population et des personnes impliquées dans la gestion de crise.

La réflexion menée au sein du syndicat a donc abouti à la proposition d'une action de formation visant à sensibiliser les personnes concernées aux bons comportements à tenir en milieu inondé. La gestion de crise en cas d'inondation implique la mobilisation des élus locaux et des services communaux afin d'assurer la sécurité de la population. Ceux-ci sont chargés, lorsqu'il existe, de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ils sont donc amenés à se déplacer sur les lieux sinistrés au cours de l'épisode de crue, sur lesquels ils encourent parfois un risque important. De même, la population frappée par l'inondation est directement concernée par le risque lié à la montée des eaux et des comportements à risque sont souvent observés lors des inondations.

Le bassin versant du Garon et le risque inondation :

Le bassin versant du Garon regroupe 27 communes et 63 000 habitants. Avec une superficie de 206 km², une occupation du sol hétérogène et 130 km de rivière, les risques d'inondation sur le bassin sont relativement importants. Son exutoire se situe sur la commune de Givors, principale agglomération du bassin versant. Le nombre de bâtiments situés en zone inondable est estimé à 1 500 et environ 10 000 personnes sont concernées par un risque d'inondation.



Brignais, Pont Vieux, crue du Garon du 2 décembre 2003 (Source : SMAGGA)

Avec une crue décennale (Q10) estimée à 25 m³/s à Brignais et une cinquantennale à 70 m³/s, le Garon présente ainsi de forts risques d'inondation. La crue de décembre 2003 a par exemple fait d'importants dégâts sur 6 communes du bassin. Considéré comme une crue centennale sur la partie amont (Brignais, photo ci-dessus) et une crue cinquantennale sur l'aval (Givors), cet événement a amené les acteurs locaux à réfléchir à la mise en œuvre d'un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) qui a abouti en 2007. Désormais, le

travail du SMAGGA porte sur l'élaboration d'un Plan d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) qui devrait voir le jour en 2015.

Une formation dédiée aux conduites à tenir en cas d'inondation :

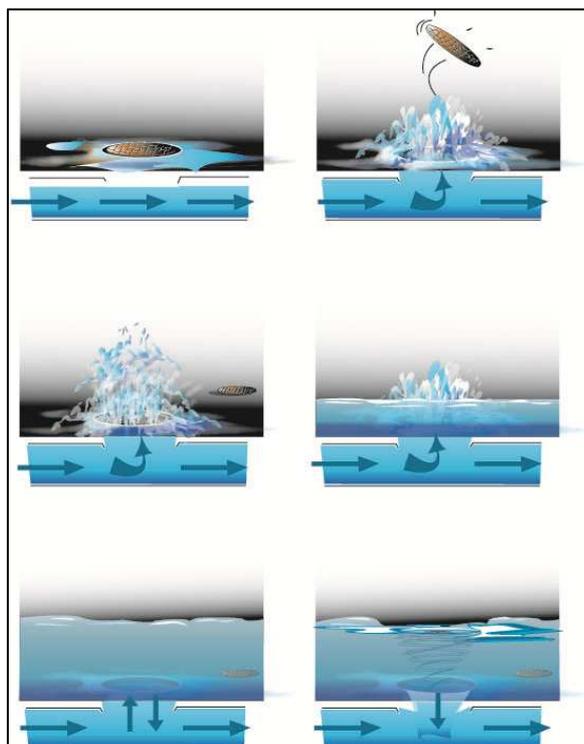
Les conduites à risque en milieu inondé sont fréquentes. Par méconnaissance ou par une mauvaise évaluation du risque, la population ou les personnes impliquées dans la gestion de crise sont parfois amenées à prendre des risques pour leur vie ou susceptibles de mettre en danger celle des autres.



Exemple de conduite à risque en milieu inondé (Source : Gens de Rivière)

Par exemple, en milieu urbain, les inondations sont susceptibles de mettre en charge les réseaux souterrains et de mettre les tampons en surpression. Une fois les tampons disparus, tout déplacement devient alors très dangereux, notamment lors de la phase de vidange (lors de la décrue).

Par ailleurs, un niveau d'eau à hauteur du bassin avec un courant supérieur à 1 m/s constitue un risque très important. Il est alors préférable de ne pas conserver la position debout et de se mettre en position de sécurité jusqu'à trouver une zone de refuge. Les principaux risques lorsqu'on est pris par le courant en eaux vives sont des risques de traumatologie et de noyade. Les coincements (d'un pied ou du corps entier par exemple) peuvent s'avérer mortels, tout comme les mouvements d'eau (rappel ou siphon par exemple). Il s'avère donc utile de savoir reconnaître les différents mouvements d'eau et de savoir repérer une zone de sécurité.



Dans ce contexte, le SMAGGA souhaite former au mieux les élus et agents des communes de son territoire, ainsi que la population concernée par le risque afin de réduire leur vulnérabilité face à l'aléa.

La formation proposée par le SMAGGA vise ainsi à éviter les comportements à risque et à fournir aux participants les bases nécessaires pour se mettre en sécurité. Il s'agit ainsi de permettre aux participants d'appréhender les risques lors de la survenance de l'inondation, l'adaptation des comportements et conduites à tenir en milieu inondé, les limites d'engagement en position debout, ainsi que les positions de nage et de protection, les techniques pour rejoindre la berge après s'être fait emporter ou les notions d'assistance à une victime. La session proposée ce 27 mai 2013 est une « session-test » de la formation telle qu'elle est prévue pour le SMAGGA, pour éventuelles adaptations avant sa mise en œuvre auprès des publics-cibles. Elle consiste en une matinée théorique en salle et une après-midi en bassin.



Afin d'assurer la sécurité des participants, elle est encadrée par deux personnes spécialisées dans l'encadrement de groupes en eaux vives. Elle a lieu sur le bassin de l'Espace Eaux Vives du Pilat Rhodanien à Saint Pierre de Bœuf, première rivière artificielle en Europe, créée en 1981. Ce bassin d'eaux vives de classe 3¹ présente un débit constant de 12 m³/s. Il est sécurisé grâce à la présence d'un système de sécurité permettant de fermer la vanne d'arrivée d'eau.

Quelques bases sur le fonctionnement des écoulements :

Les mouvements d'eau sont de toutes sortes et sont dépendants du débit, du relief du fond et des obstacles en présence. Tous ne présentent pas les mêmes risques.

Une lame d'eau en mouvement peut être comparée à un tapis roulant lorsqu'elle n'est pas perturbée par des obstacles (en canal par exemple). La vitesse de l'eau sur l'ensemble de la lame d'eau est homogène et tout corps flottant se retrouvant en son sein se déplace à la même vitesse que l'eau elle-même. Le danger est alors minime.

En présence d'obstacles à l'écoulement par contre, des contre-courants apparaissent directement en aval de l'obstacle et des turbulences sont alors créées entre le courant principal et le contre-courant. Le danger est alors présent et peut devenir très important dans le cas de courants forts et de la présence de nombreux obstacles et turbulences. C'est le cas en eaux vives comme en milieu inondé.

Comme son nom l'indique, le contre-courant est un courant dont la direction est opposée à celle du courant dominant. Sa force est proportionnelle à celle du courant principal. Ils constituent des zones de refuge pour le nageur en eaux vives. On les retrouve bien évidemment directement derrière un obstacle et en intrados de méandre par exemple.

Entre les deux, se créent des zones de cisaillement, turbulences au sein desquelles peuvent se créer des marmites siphonnantes. Il s'agit d'un mouvement

¹ Classe de difficulté des sports en eaux vives. Un encadrant titulaire d'un Brevet d'État (BE) d'éducateur sportif est obligatoire dans tous les cas. Au-delà de la classe 3, une qualification complémentaire est requise en fonction de l'activité exercée.

d'eau en rotation verticale et en dépression qui a tendance à aspirer et peut se révéler particulièrement dangereux en entraînant les corps flottants vers le fond. Elles sont les plus fortes vers l'amont du cisaillement. On observe les cisaillements à la surface sous la forme de plats ou de « champignons ». Lorsqu'ils se rejoignent, une marmite peut se créer et un creux apparaît alors en surface. Ces marmites doivent donc être évitées ou passées très rapidement pour ne pas risquer d'être emporté.

Les techniques de nage en eau vives présentées en bassin l'après midi (photos ci-après), associées aux connaissances de base proposées en salle durant la matinée, constituent de bonnes bases pour se protéger en cas de survenance d'une crue et acquérir la confiance nécessaire pour adopter la bonne conduite en cas d'inondation.



Participants à la formation en eaux vives du 27 mai 2013 : se servir du courant et des contre-courants pour se déplacer efficacement et se mettre à l'abri.

Contacts :

Stéphanie SPACAGNA

Chargée de mission contrat de rivière du Garon et Directrice du syndicat

Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du Bassin Versant du Garon (SMAGGA)

262 rue Barthélémy Thimonnier

69530 BRIGNAIS

Tél : 04 72 31 90 80 - Fax : 04 72 31 90 70

Mél : smagga@smagga-syseg.com

Et

Grégory GARCIA

Gérant

Gens de Rivière

3 rue Paul Valéry

69530 BRIGNAIS

gensderiviere69@gmail.com